

les plaques d'excréments et de boue séchés sur l'animal, surtout sur les membres, sous le ventre, au poitrail et entre les cuisses. L'emploi d'un tel bouchon ferait souffrir l'animal. Il suffit que le bouchon présente assez de résistance pour faire tomber les corps étrangers attachés aux poils.

Cependant le brossage, quand le corps est sec, doit succéder au bouchonnage, pour chasser la poussière de la peau et lisser le poil.

Il convient aussi, pour entretenir la santé et le libre mouvement des membres et du corps, de laver avec une éponge et à grande eau les yeux, les naseaux, l'encolure des animaux de travail, la naissance de la queue et surtout les jambes. Ce lavage, fait une fois par jour, mais jamais quand ils sont échauffés par le travail, leur fait un bien immense. Les animaux soumis au travail, bien bouchonnés et nettoyés, peuvent être lavés quelques heures après le travail, quand le corps est sec et quand ils se sont un peu reposés de la première fatigue.

L'habitude assez rare, mais existant cependant dans quelques fermes, de conduire le bétail dehors pour le bouchonner, le brosser et le laver, quand la température est douce et le temps sec, est excellente et mérite d'être suivie généralement. On pourrait en même temps, dans la saison chaude, faire prendre un bain aux animaux dans un cours d'eau ou un étang à eau bien propre.

L'eau fraîche, tout en débarrassant le corps des impuretés qui le souillent, exerce une grande influence tonique sur l'économie animale; elle a une action tout aussi favorable sur les fonctions internes que sur les parties extérieures. Une eau courante est tout particulièrement avantageuse; par celle-ci les impuretés qui se détachent du corps sont continuellement emportées, et l'eau propre et fraîche se renouvelle constamment.

Les bains sont spécialement favorables aux animaux de travail, dont les membres fatigués recouvrent ainsi leur élasticité première. Jamais on ne devra mener au bain un animal en sueur ou suréchauffé. Le bain doit être le plus complet possible et peut un peu se prolonger, on aura soin seulement de ne pas y laisser l'animal immobile. On se gardera enfin de conduire les animaux au bain immédiatement après le repas. On doit attendre, en moyenne, trois heures après la consommation de la ration.

(A suivre.)

### Loterie du Sacré-Cœur

Montréal, 16 Janvier 1877.

M. le Propriétaire de la *Gazette des Campagnes*.

Permettez-moi quelques mots au sujet des remarques bienveillantes que vous avez daigné faire, dans votre numéro du dix courant, à propos de la Loterie du Sacré-Cœur. D'abord, vous avez trop bien fait valoir les avantages matériels offerts à ceux qui prennent part à cette grande et patriotique entreprise, pour que j'y ajoute un seul mot, si ce n'est que je ne crois pas qu'il se trouve dans notre Province une seule personne raisonnable qui manquera l'occasion qui lui est actuellement offerte d'acheter pour une piastre un billet d'une loterie qui offre quatre mille prix, y compris un de dix mille piastres en or.

Les faveurs spirituelles sont :

Pour l'œuvre du Collège Commercial des Frères ce que vous avez dit. Pour l'œuvre du Carmel, au lieu de chaque trois mois, il faut lire chaque mois. Pour l'œuvre de l'Immaculée Conception, j'aurai bientôt le plaisir de vous annoncer les avantages accordés.

En terminant permettez-moi, au nom du Comité, de vous remercier de vos généreuses et manifestes sympathies et d'annoncer à vos lecteurs que le nombre de billets à être vendus est fixé

à quatre cent mille, et que le tirage aura lieu mercredi le quinzième jour du mois d'août prochain.

Votre humble serviteur,

F. X. COEUR,

Gérant de la Loterie du Sacré-Cœur.

### La science du ménage

(Suite)

*Connaitre son revenu et régler sa dépense d'après le total.*— C'est la sage précaution que prend dans l'Evangile cet homme prudent qui veut bâtir et qui mérite les éloges de Jésus-Christ : " Il s'assied, dit Saint-Luc, et regarde s'il a des ressources pour terminer l'édifice qu'il veut commencer, de peur que ne pouvant l'achever, après en avoir jeté les fondements, il ne soit tourné en dérision. "

Aussi le premier meuble à se procurer, même quand on n'est chargé que de soi, que l'on soit au pensionnat ou que l'on demeure chez ses parents, est un *livre de compte* sur lequel on inscrit son revenu, soit la somme d'argent que l'on a à disposition, puis ses recettes toutes petites qu'elles puissent être, enfin ses dépenses. Ce petit livre devient alors le régulateur de notre vie matérielle.

Prenez garde, au moment de calculer votre revenu, de ne pas vous laisser abuser par l'espérance que vos parents grossiront votre bourse à un jour prochain.

Ne comptez pas comme vous appartenant ce qui ne repose que sur un *peut-être*; établissez vos dépenses d'après ce que vous avez et non pas d'après ce que vous espérez obtenir.

Et sur la première page de votre livre de compte inscrivez, pour les avoir toujours présents à la pensée, ces préceptes du livre qui ne trompe pas, l'Evangile :

" Amassez vos trésors dans le ciel; ni la rouille, ni les vers ne les détruisent; là, les voleurs ne pourront vous les ravir. "

" Cherchez avant tout le royaume de Dieu; tout le reste vous sera donné en abondance. "

Et ces axiomes, fruits de l'expérience :

" Il y a quelque chose de plus essentiel que ce qui fait plaisir, c'est le nécessaire. "

" Le véritable moyen d'être riche et de pouvoir être charitable est de savoir se passer de ce qui manque. "

" Pour ne pas être pauvre, il faut dépenser un sou de moins que son revenu. "

" Sans l'économie, il n'y a point de richesses assez grandes; avec elle, il n'y en a point de trop petites. "

" L'économie donne aux pauvres tout ce que la prodigalité ôte aux riches. "

" Si tu mérites le superflu, tu vendras bientôt le nécessaire. "

*La part des pauvres.*— Quand vous avez l'argent que vous avez à dépenser dans une année, commencez par faire la part des pauvres, qui est celle du bon Dieu.

Les servir les premiers, c'est pouvoir compter que les bénédictions du ciel tomberont abondantes sur ce qui reste.

Faites cette part bien large: vous ne serez jamais indigente pour avoir fait l'aumône. Proposez-vous de donner tant par semaine ou tant par mois, et que cet argent vous soit sacré.

Il y aura des circonstances peut-être où cette part ne sera pas suffisante; libre à vous de l'augmenter en retranchant de la part qui vous est destinée, mais ne la diminuez jamais.

*Donner aux pauvres,* on nous l'a souvent répété, c'est prêter à Dieu; et chaque fois qu'un mendiant qui reçoit votre aumône vous dit, même par habitude: " Dieu vous le rend! " soyons-en sûr, Dieu souscrit à cet engagement de la part d'un de ses enfants.

" Voulez-vous savoir comment donner, mettez-vous à la place de celui qui reçoit. "

" Le sage se sert de son argent pour en faire part aux pauvres, l'avare entasse son argent pour ses ennemis. "

" Un avare qui garde son argent ressemble à un homme qui a du pain devant lui et qui ne mange pas. "

*Division du revenu.*— Ne pas le dépasser. — Cette part des pauvres une fois bien déterminée,

Divisez exactement votre revenu, et voyez combien ce qui vous reste vous permet de dépenser par mois et par jour; d'après ce